



Fiche province – mai 2024

Nouveau-Brunswick



En bref

Rassemblant 2,1 % de la population canadienne et 1,6 % du PIB national, le Nouveau-Brunswick possède une large façade maritime ainsi que de nombreux fleuves et lacs qui sont autant d'atouts économiques (pêche, production d'électricité). La forêt recouvre 84 % des terres; elle est également riche en minerais.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne officiellement bilingue, les Acadiens constituant une importante communauté francophone.

Dans un contexte marqué par une forte croissance démographique, notamment grâce à l'immigration, les finances publiques de la province ont une nouvelle fois enregistré un surplus record en 2023. L'activité économique pourrait toutefois ralentir.

Chiffres clés

- **Superficie** : 9 984 670 km²
- **Population (T2 2024)** : 41,0 M hab
- **Densité de population** : 4,2 hab. /km²
- **PIB réel** (dollars enchaînés 2017, 2023) : 2 205 Md CAD
- **PIB/hab.** (2022) : 54 320 CAD
- **Taux de chômage** (juin 2024) : 6,4%
- **Solde budgétaire** (2023-2024) : - 40 Md CAD (-1,6% du PIB)
- **Dette nette** (2023-2024) : 1 216 Md CAD (42,4 % du PIB)
- **Exportations internationales de biens** (2023) : 769 Md CAD
- **Importations internationales de biens** (2023) : 770 Md CAD
- **Balance commerciale pour les biens** (2023) : + 43,1 Md CAD
- **Principaux pays partenaires commerciaux en 2023 (biens; données des douanes canadiennes)** : États-Unis (64 %) ; Chine (8 %) ; Mexique (4 %) ; Japon (2%) ; Allemagne (2 %) , Royaume-Uni (2%)
- **Échanges de biens France – Canada** (2023) : 12,9 Md CAD

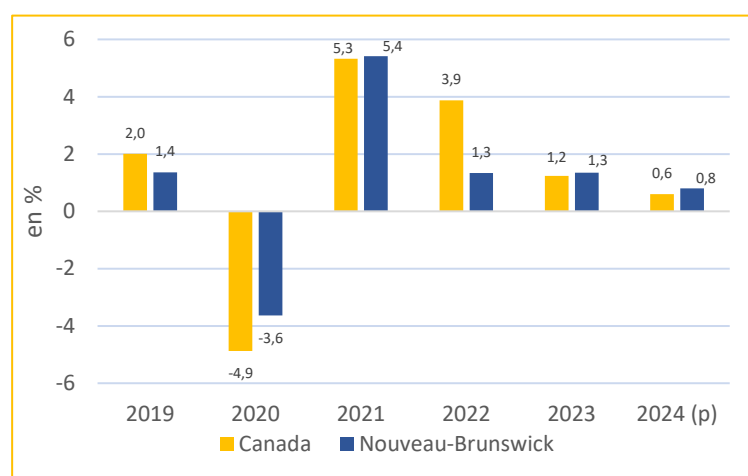


- **Superficie** : 71 377 km²
- **Population (T2 2024)** : 850 894 habitants
- **Densité de population** : 11,9 hab. /km²
- **PIB réel** (dollars enchaînés 2017, 2023) : 34,79 Md CAD
- **PIB/hab.** (2022) : 41 114 CAD
- **Taux de chômage** (juin 2024) : 7,7 %
- **Solde budgétaire provincial** (2023-2024) : + 40 M CAD
- **Dette nette (2023-2024)** : 11,8 Md CAD
- **Exportations internationales de biens** (2023) : 16,9 Md CAD
- **Importations internationales de biens** (2023) : 16 Md CAD
- **Balance commerciale** (2023) : + 0,9 Md CAD
- **Principaux pays partenaires commerciaux en 2023 (biens)** : États-Unis (74,5 %) ; Arabie Saoudite (9,8 %) ; Nigéria (4,5 %) ; Colombie (1,4 %) ; Chine (0,9 %)
- **Échanges France – Nouveau-Brunswick** (2023) : 51,9 M CAD

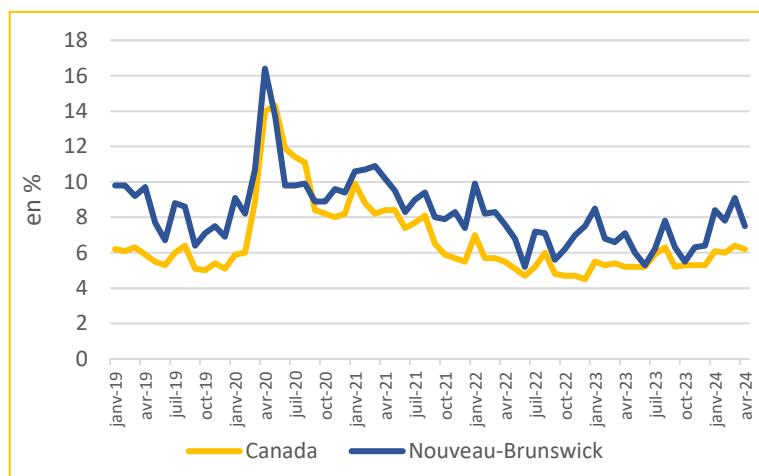


Principaux indicateurs économiques

Produit intérieur brut

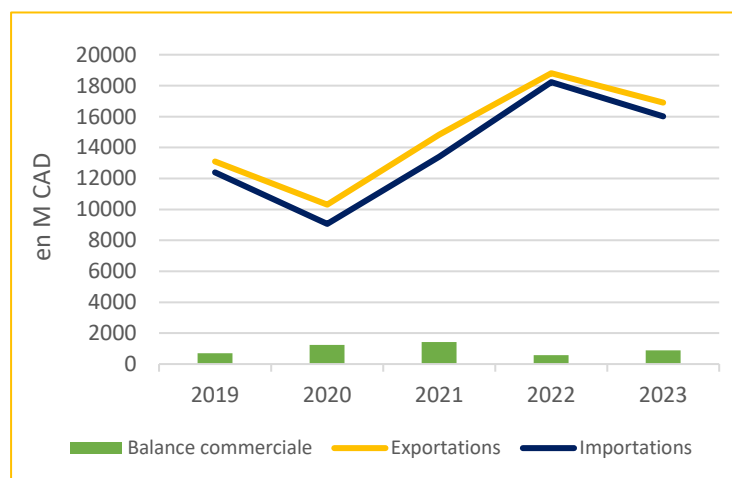


Taux de chômage



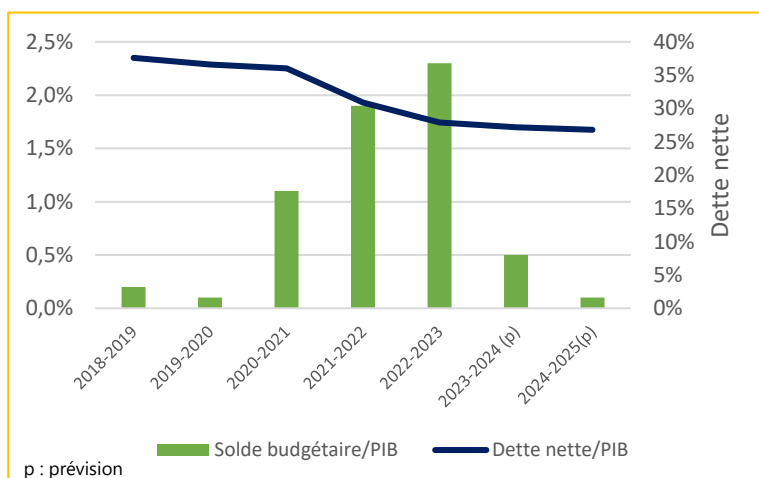
Source : Statistique Canada

Commerce international de biens



Source : Statistique Canada

Dette et solde budgétaire



Source : RBC fiscal tables, TD Economics et Scotiabank

Présentation générale

Le Nouveau Brunswick est la 8^{ème} province la plus peuplée du Canada : avec 846 190 habitants en 2024, elle représente environ 2% de la population canadienne. Ce chiffre est en hausse de 3% par rapport à l'année précédente, principalement dû à un solde migratoire international et interprovincial accru depuis plus de cinq ans. Sa capitale est Fredericton (65 909 habitants estimé en 2024, soit une hausse de 4,2 % par rapport au recensement de 2021), les deux principaux centres urbains étant l'agglomération du Grand Moncton/Dieppe (157 717 habitants en 2021) et Saint-Jean/Saint John (130 613 habitants en 2021).

LE CHIFFRE À RETENIR

2%

Part de la population canadienne

Le Nouveau-Brunswick constitue l'une des quatre Provinces de l'Atlantique et la seule Province canadienne officiellement bilingue (anglais/français). Les Acadiens y constituent une importante communauté francophone, le français étant la langue maternelle d'un peu moins du tiers de la population (31,3 %), selon le recensement de 2021.

Le Nouveau-Brunswick bénéficie d'une position géographique avantageuse avec un vaste littoral et des ressources minières et agricoles importantes. Le Nouveau-Brunswick est doté d'un vaste littoral au nord et à l'est et d'une multitude de rivières et de lacs, ce qui favorise des industries telles que la pêche et la production d'énergie, notamment l'hydroélectricité, l'éolien et la biomasse. Ces ressources en eau contribuent également à l'agriculture dans les vallées fluviales. Environ 83 % du territoire de la Province est recouvert de forêts, favorisant les exploitations forestières. Sur le plan des ressources minérales, la province est riche en calcaire, gypse, silice, graphite et marne, permettant à l'industrie minière de générer 280,8 M CAD en 2021. La région est également explorée pour son potentiel en hydrocarbures et autres ressources énergétiques comme le gaz naturel et le pétrole.

Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick depuis novembre 2018, dirige le Parti progressiste-conservateur. Ancien ingénieur, il a mis l'accent depuis le début de son mandat sur la réduction des dépenses publiques et l'efficacité des opérations gouvernementales.

Perspectives économiques

Gérer les défis d'une forte croissance démographique

La croissance économique du Nouveau-Brunswick en 2023 a été soutenue par des niveaux records de population et d'emploi, ainsi que par de fortes augmentations de la consommation des ménages, des exportations, de l'investissement résidentiel et des ventes au détail. Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor estime que le PIB réel a augmenté de 1,3 % en 2023. Le contexte récent fut toutefois difficile, marqué par une inflation élevée, des taux d'intérêt en hausse et des pénuries de main-d'œuvre persistantes. Les exportations de marchandises du Nouveau-Brunswick ont également diminué de 10,1 % en 2023,

LE CHIFFRE À RETENIR

1,3%

Croissance du PIB réel en 2023

pour atteindre 16,9 milliards de dollars, en raison notamment d'une demande extérieure réduite, d'une baisse des prix des produits de base, de taux d'intérêts élevés et des tensions géopolitiques.

Dans le budget 2024-2025 présenté le 19 mars 2024, le ministère des Finances et le Conseil du Trésor anticipent un ralentissement de l'activité économique avec une croissance du PIB réel de 0,7 % pour 2024. Selon le ministre des Finances, la province est passée d'une économie en difficulté à une économie confrontée aux défis qui accompagnent toute croissance démographique. L'objectif d'une grande partie des nouvelles initiatives présentées dans ce budget est ainsi de s'assurer que les services publics de la province et les infrastructures pourront accompagner la hausse de la demande (éducation, santé,...) et l'accueil de nouveaux immigrants.

Le taux de chômage a atteint 6,6 % en moyenne sur l'année 2023, soit le niveau le plus bas enregistré et la population active a augmenté de 2,8 % en 2023. Toutefois, après trois années consécutives de forte augmentation du nombre d'emplois, la croissance de l'emploi devrait ralentir en 2024 pour s'établir à 1,2 %. Même si l'augmentation de la population devrait continuer à soutenir la croissance de la population active, des facteurs tels qu'un ralentissement de la croissance économique, une population vieillissante, des pénuries de main d'œuvre persistantes et une réduction de la migration interprovinciale nette pourraient représenter des défis pour le marché du travail du Nouveau-Brunswick. Le revenu primaire des ménages, qui a augmenté de 6,2 % en 2023, devrait continuer à croître de 4,2 % en 2024.

La balance commerciale du Nouveau-Brunswick reste dans le vert en 2023

En 2023, la balance commerciale du Nouveau-Brunswick reste positive (+ 0,9 Md CAD - 0,6 Md EUR-). Dans un contexte international difficile, les échanges ont diminué de 11,1 % par rapport à 2022, atteignent 32,9 Md CAD (22,2 Md EUR). Les exportations internationales de la province ont enregistré une baisse de 10,1 % en 2023 pour atteindre 16,9 Md CAD (11,4 Md EUR). Les importations ont atteint 16,0 Md CAD (10,8 Md EUR) en 2023, soit une baisse de 12,1 % par rapport à l'année précédente. Les exportations du Nouveau-Brunswick représentent 2,2 % de l'ensemble des exportations canadiennes, tandis que les importations représentent 2,1 % des importations totales.

Les principales exportations de la Province sont les produits énergétiques (33,8 %) et les produits chimiques de base et industriels, produits en plastique et en caoutchouc (31,8 %). Les produits forestiers et de la pêche (crustacés et poissons) et le bois complètent la liste, avec respectivement 13,6 % et 8,7 % des exportations de la province. Les principaux produits importés par le Nouveau-Brunswick sont majoritairement des produits énergétiques (72,6%), suivis par les produits chimiques, plastiques et caoutchouc (5,18%) et les machines, matériel et pièces industriels (4,4%).

Les Etats-Unis sont le premier client (92,0 %) et fournisseur (55 %) de la province. Le Nouveau-Brunswick reste une des provinces canadiennes les plus dépendantes du voisin américain.

Finances publiques

Le Nouveau-Brunswick a connu une année budgétaire 2023-2024 solide, grâce à une gestion prudente et à une croissance économique soutenue, malgré des défis mondiaux persistants.

Le budget initial prévoyait un léger excédent de 40,3 M CAD (27,2 M EUR) mais la province a finalement terminé l'exercice 2023-2024 avec un excédent plus conséquent de 247,4 M CAD (167 M EUR) grâce notamment à une dynamique de recettes plus forte qu'anticipée (impôt sur le revenu des particuliers et sur le revenu des sociétés mais aussi taxes de vente), sous l'effet d'une croissance plus forte que prévue de l'économie et de la population.

En 2023-2024, les recettes provinciales ont finalement atteint 12,7 Mds CAD, soit 4,2% de plus que les prévisions du budget initial.

La dette de la province a diminué de 62,4 M CAD pendant l'exercice 2023-2024, alors que les prévisions du budget initial anticipaient initialement une hausse de la dette nette de 183 M CAD. À la fin de l'exercice 2023-2024, la dette représentait 26,8% du PIB soit 12,36 Mds CAD. Le gouvernement du Nouveau Brunswick estime que la dette devrait diminuer de 315 M CAD sur l'exercice 2024-2025, pour atteindre 12,7 Mds CAD.

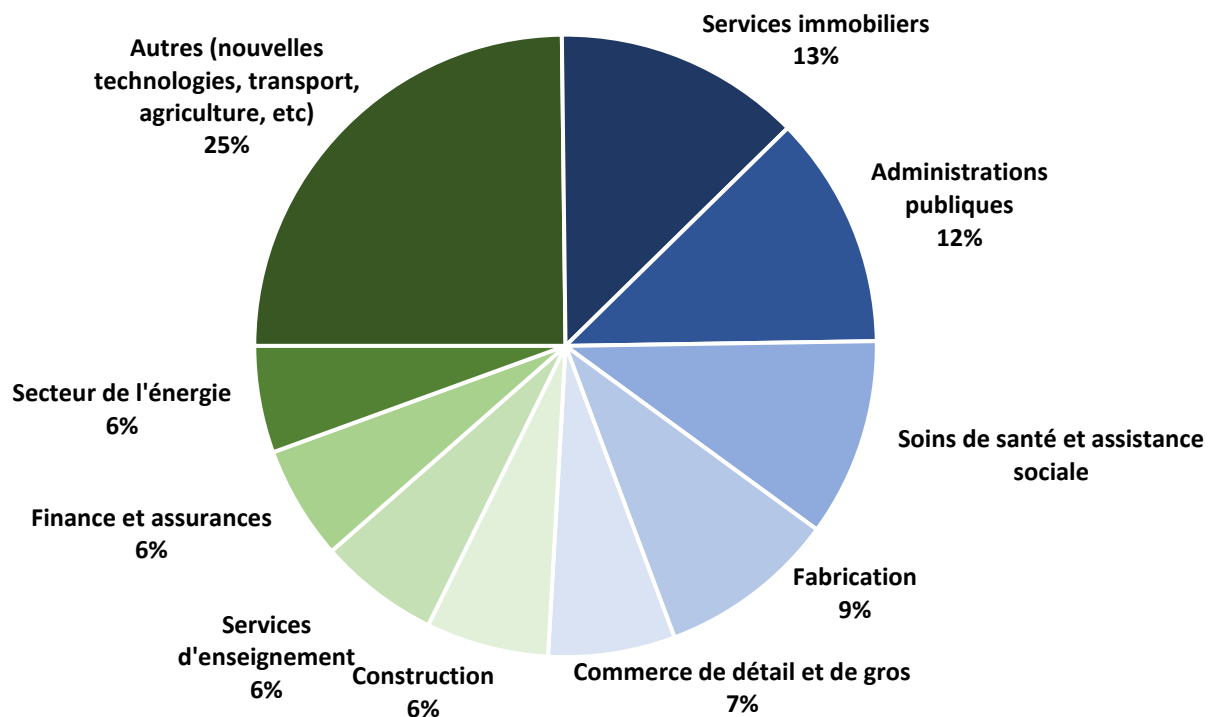
Les dépenses pour l'exercice 2023-2024 se sont élevées à 12,5 Mds CAD, soit un montant légèrement supérieur à ce qui était initialement prévu (+2,5%). L'augmentation des dépenses est principalement due aux investissements significatifs dans les secteurs de la santé et de l'éducation, reflétant les priorités du gouvernement en matière de services publics. Des mesures ont également été prises pour soutenir les populations vulnérables, notamment à travers des augmentations des aides sociales et des investissements dans le logement abordable. Pour l'exercice 2024-2025, le gouvernement du Nouveau Brunswick prévoit une augmentation des dépenses (+4,3%) pour un montant total de 13,3 Mds CAD avec comme priorité la modernisation du système de santé et la dynamisation de l'activité dans le secteur privé en misant sur la croissance démographique et la transition vers une énergie propre.

Le ministre des Finances a également réaffirmé dans le cadre du budget 2024 l'abandon de la mise en place de son propre plan de tarification du carbone pour s'aligner sur les provinces voisines de l'Atlantique. En optant pour le filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone, le gouvernement intègre une baisse des recettes provinciales puisque le plan fédéral prévoit un système de redistribution direct aux contribuables.

Aspects sectoriels

L'économie du Nouveau-Brunswick est diversifiée, même si elle continue de reposer sur le secteur primaire.

Répartition du PIB du Nouveau-Brunswick en 2023



Source : [Statistique Canada, Tableau 36-10-0402-01 Produit intérieur brut \(PIB\) aux prix de base, par industries, provinces et territoires](#)

❖ Énergie, minerais et hydrocarbures :

En 2023, les produits énergétiques représentent 33,8 % des exportations totales de la Province et 72,6 % des importations. La partie sud de la province est traversée par le *Maritime and Northeast Pipeline*, qui relie les provinces atlantiques et le Nord-Est des États-Unis depuis 1999. Dans la ville de Saint-Jean, le site *Canaport LNG*, terminal de regazéification racheté en novembre 2021 par Repsol à Irving et renommé *Saint John LNG*, a une capacité de réception quotidienne de gaz naturel liquéfié (GNL) de 34 M m³ par jour. Ce site est capable de subvenir à 20 % des besoins en gaz naturel du Nord-Est des États-Unis et du Canada. Pour l'instant, Repsol estime qu'il serait trop coûteux d'utiliser le terminal de Saint John pour exporter du GNL en Europe. La province accueille également la raffinerie d'Irving Oil, la plus importante du Canada, avec une capacité de 320 000 barils/jour.

En 2022, 23 % de l'énergie utilisée au Nouveau-Brunswick était fournie par l'électricité et 17 % par les biocarburants. La plupart des 60 % d'énergie restants sont fournis par des produits pétroliers (45 %), du gaz naturel (14 %) et d'autres combustibles émetteurs de GES. En 2022, la production d'électricité au Nouveau-Brunswick provenait du nucléaire (38% grâce à la centrale nucléaire de Point Lepreau (660 MW, ouverte en 1983), d'énergies renouvelables (34 %), de combustibles fossiles (27 %, dont 11% à partir de charbon). Le Nouveau-Brunswick doit tout de même importer 35 % d'électricité pour

satisfaire la demande. Énergie NB, société de la Couronne du Nouveau-Brunswick, exerce le monopole du transport et de la distribution, en plus d'être le principal producteur d'électricité de la province.

En novembre 2021, le ministère fédéral de l'Environnement et des Changements climatiques a rejeté la demande du Nouveau-Brunswick de prolonger la durée de vie de la centrale au charbon de Belledune au-delà de 2030. La mise hors service de la centrale de Milltown (hydro) a, par ailleurs été mise à l'arrêt le 1^{er} juillet 2023. La centrale ne produisait que 0,8 % de la production hydroélectrique d'Énergie NB; sa mise hors service n'a donc eu qu'un très faible impact sur le réseau électrique du Nouveau-Brunswick. Énergie NB et Hydro-Québec ont annoncé une remise à neuf du barrage de Mactaquac, qui devrait allonger sa durée de vie jusqu'en 2068. Les gestionnaires de la centrale nucléaire de Point Lepreau ont également demandé, fin janvier 2022, à la commission canadienne de sûreté nucléaire de prolonger leur permis d'activités nucléaires de 25 ans. La commission a finalement annoncé en juin 2022 le renouvellement du permis pour 10 ans (jusqu'à 2032).

En 2023, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a publié un rapport présentant ses perspectives énergétique à l'horizon 2035. Parmi les grandes mesures de ce rapport, il y a la volonté de doubler la production d'énergie nucléaire grâce aux petits réacteurs modulaires (SMR) à la centrale de Point Lepreau d'ici 2035 (positionnement de la compagnie ARC pour deux SMR Arc-100), tout en augmentant significativement la capacité en énergies renouvelables avec 1 400 MW d'énergie éolienne et 500 MW d'énergie solaire. Un projet de SMR est également envisagé au port de Belledune. Le gouvernement fédéral a annoncé en mars 2021 un investissement de 56 M CAD (40 M EUR) pour le développement des SMR au Nouveau-Brunswick. L'hydrogène et les biocarburants joueront également un rôle accru, avec le gaz naturel. La modernisation du réseau de transport et l'ajout de stations de recharge pour véhicules électriques sont également prioritaires pour améliorer l'équilibre et la connectivité énergétique.

Le sous-sol du Nouveau-Brunswick est aussi riche en gisements miniers, notamment de zinc, d'argent, de plomb, de cuivre et de cadmium. Après l'effondrement financier de l'entreprise minière Trevali Mining Corporation en janvier 2023, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a désormais la responsabilité de la mine Caribou et de deux autres mines (Restigouche et Halfmile). Le gouvernement assure pour l'instant seulement l'entretien du site et le respect des règles environnementales.

❖ **Agriculture, pêche et forêts :**

Les produits de la filière agricole, des forêts et de la pêche représentent 3,4 % du PIB en 2023, contre 3,7 % en 2022, et les poissons et crustacés (notamment les homards) constituaient 7,8 % des exportations en 2022. Le secteur a souffert en 2023 d'un environnement moins porteur, à cause des faibles prix des produits de base, de la réduction des quotas de pêche pour certains produits, des contraintes de capacité de stockage, des niveaux élevés de stocks et de la baisse de la demande du secteur des services de restauration aux États-Unis et au Canada. La pêche dans la province a généré 280 M CAD de homards et 178 M CAD de crabe des neiges, soit respectivement 15% et 12% des valeurs totales du Canada.

En matière de production agricole, le Nouveau-Brunswick produit principalement du cannabis, des pommes de terre et des produits laitiers pour des montants respectifs de 239 M CAD, 178 M CAD et 124 M CAD (moyenne sur la période 2018-2022 à l'exception du cannabis où la moyenne a été calculée sur la période 2020-2022). La production de bleuets est également importante pour la province et a

apporté une contribution de 81 M CAD au PIB de la province en 2021 ; le Nouveau-Brunswick estime que l'industrie du bleuet sauvage devrait créer plus de 10 000 emplois d'ici 2033. En matière d'export, le Nouveau-Brunswick a exporté 504 M CAD de pommes de terre en 2022/2023, soit 15% du total des exportations canadiennes de pommes de terre.

L'industrie agroalimentaire est également bien développée. McCain Foods, spécialisée dans les produits alimentaires surgelés, est une des plus importantes sociétés, fondée dans la province et qui y a toujours son siège social.

Les forêts de la province sont riches en bois dur et en conifères, exploités pour leurs propriétés papetières. L'industrie forestière (bois, pâtes de bois, charbon de bois) représente 13,6 % (2023) des exportations de la province (essentiellement vers les États-Unis). En 2023, l'activité dans le secteur forestier représente 0,88% du PIB de la province, un chiffre en baisse depuis 2015, où le secteur représentait 1,21% du PIB du Nouveau-Brunswick. Le ministère des Finances explique cette baisse d'activité par un ralentissement du marché immobilier américain, de la baisse des prix du bois et de la hausse des coûts de production tout au long de la chaîne de valeur. Des facteurs récessifs toutefois atténués par un dollar canadien plus faible et des droits sur le bois d'œuvre de résineux moins élevés. Grand acteur industriel provincial, le groupe JD Irving est présent dans l'industrie forestière, la pâte à papier, le transport et la construction navale.

❖ **Cybersécurité :**

Siège de l'Institut canadien sur la cybersécurité (ICC) et d'autres organisations dont le réseau CIPnet, ainsi que partenaire de plusieurs universités, le Nouveau-Brunswick est l'un des épicentres de l'industrie canadienne de la cybersécurité. La province héberge également le Centre de compétence sur le réseau intelligent, le Centre de cybersécurité pour la protection des infrastructures essentielles de Siemens et la division de la sécurité d'IBM. Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB) a créé un centre cyber au Knowledge Park à Fredericton, en partenariat avec CyberNB. Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 3,1 M CAD (2,3 M EUR) dans l'infrastructure, ONB participera à la hauteur de 0,96 M CAD (0,7 M EUR). En 2023, le secteur des technologies de l'information et de la communication représentait 4,2 % du PIB de la province.

Le 21 avril 2023, Thales a annoncé la création d'un nouveau *Centre national d'excellence numérique* au Cyber Centre du Parc du Savoir de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, afin de renforcer ses capacités de cybersécurité dans les systèmes industriels. Les Centres nationaux d'excellence numérique sont des installations de recherche et de développement qui permettent aux petites et moyennes entreprises et aux micro-entreprises de tester et de développer des projets de transformation numérique aux côtés de grandes entreprises. Le Centre de Thales à Fredericton, qui devrait accueillir une centaine d'employés, est établi en partenariat avec l'Institut McKenna de l'Université du Nouveau-Brunswick et l'agence locale de développement économique Lignite, avec le soutien d'Opportunités Nouveau-Brunswick et du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Relations économiques bilatérales

La France est traditionnellement un partenaire modeste du Nouveau-Brunswick pour les échanges de biens

En 2023, les échanges entre la France et la province (51,9 M CAD (35 M€)) ne représentent que 0,42 % des échanges totaux entre la France et le Canada (12,4 Md CAD (8,4 Md€)).

Les échanges de biens entre la France et le Nouveau-Brunswick sont en hausse de 11,14 % en 2023 par rapport à 2022, après avoir subi une baisse de 33,8 % en 2022 par rapport à 2021. Cette forte baisse s'explique notamment par à une forte diminution des importations d'aéronefs et matériels de transport (41,4 M CAD (27,4 M€) en 2021 et seulement 0,78 M CAD (0,52 M€) en 2022). La balance commerciale française reste positive à 19,7 M CAD (13,0 M EUR) mais diminue sous l'effet de la baisse des exportations françaises (-0,64 % entre 2022 et 2023) et l'augmentation des importations albertaines (+50,8 %).

Les échanges de biens France – Nouveau-Brunswick en 2023

	M CAD	M EUR	Évolution 2023/2022
Exportations françaises	35,8	23,7	-0,64 %
Importations	16,1	10,7	+50,8 %
Total des échanges	51,9	34,3	+11,14 %
Solde des échanges	19,7	13,0	-22,4 %

En 2023, la légère baisse des exportations françaises s'explique par la diminution des ventes dans les secteurs matériel et pièces électroniques et électriques (-44,4 %), des produits forestiers et matériaux de construction et d'emballage (-39,8 %) et les produits énergétiques (-33,7 %). Le secteur des aéronefs et autres matériels et pièces de transport a connu en revanche une forte croissance (+481,3 %).

Traditionnellement, les exportations françaises vers le Nouveau-Brunswick sont des produits de machinerie et du secteur agroalimentaire (vins et alcools).

Les importations en France de produits du Nouveau-Brunswick connaissent une forte hausse (+50,8 %) notamment due à l'augmentation des importations dans le secteur des produits forestiers, des matériaux de construction et d'emballage (passant de 9 200 CAD (6 089 €) en 2022 à 244 000 CAD (161 508 €) en 2023) et dans les biens de consommations (passant de 1,7 M CAD (1,2 M€) en 2022 à 5,3 M CAD (3,5 M€) en 2023). Les produits énergétiques représentent le principal secteur d'importation de la France en provenance du Nouveau-Brunswick (6,6 M CAD (4,4 M EUR) soit 41,1 % du total des importations venant du Nouveau-Brunswick).

La France est le pays de l'Union européenne où le Nouveau-Brunswick exporte le plus de produits.

Une présence française discrète mais significative

Quelques entreprises françaises sont présentes dans la province :

- **Engie** opère depuis 2010 le parc éolien de Caribou (proche de Bathurst), la principale ferme éolienne de la province avec 33 turbines pouvant produire 99 MW d'électricité. L'énergie est vendue à New Brunswick Power Distribution and Customer Service Corporation sur un contrat de 20 ans.

- **CertainTeed Gypsum** (Filiale de St Gobain), qui exploite une usine de matériaux de construction à McAdam (cinquantaine d'employés).

- **Veolia Water Canada** gère les eaux de la station d'épuration de Turtle Creek, desservant le Grand Moncton (100 000 M³/jour). Le contrat a été renouvelé pour 5 ans en 2019.

On trouve également la présence d'entités comme Thales, Rexel, Sodexo, Vinci, Air Liquide, CMA-CGM...

Le 14 juillet 2022, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a dévoilé **sa stratégie de développement entre le Nouveau-Brunswick et la France**. Avec cette nouvelle stratégie internationale, le gouvernement provincial entend renforcer ses relations avec la France par la mise en place d'actions précises qui visent à favoriser le développement économique et démographique de la province. Englobant neuf objectifs, la [Stratégie de développement Nouveau-Brunswick-France](#) prévoit, entre autres, des indicateurs de rendement clés à atteindre d'ici cinq ans dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture, des pêches, du tourisme, de l'éducation et de l'immigration, la reconnaissance des acquis pour les professions prioritaires et la promotion des artistes acadiens à l'international.